QUE DU DAHOMEY

- 1 -

DE LA REPUBLIQUE

-:-

CHANCELLERIE DRDRE NATIONAL

-:-

DECRET N° 8I /PR.CH.
portant nomination dans l'Ordre National
du Dahomey -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE Grand Maître de l'Ordre National,

VU l'Ordonnance N°8/GPRD/SGG. du 11 Janvier 1964, portant Constitution de la République du Dahomey;

VU la Loi N°60-26 du 21 Juillet 1960 portant création de l'Ordre National du Dahomey et la Loi modificative subséquente N°62-14 du 26 Févri 1962;

VU le Décret N°61-202/PR du 21 Juillet 1961 portant nomination du Président et des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey;

Sur la Proposition du Conseil de l'Ordre National;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE:

Article 1er.- Est nommé et élevé à la Dignité de GRAND-CROIX de l'Ordre National du Dahomey pour prendre rang di 25 Janvier 1964 -

Mr Justin AHOMADEGBE TOMETIN

Vice-Président de la République Président du Conseil, Chef du Gouvernement.

Article 2.- Le Présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey -

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE AND CHANCELIER DE L'O.N.D. PORTO-NOVO, le 11 JUIN 1964

M.S.COULIBALY

Ampliations :

.....4

S.M.APITHY